

L'ESPER lance un « Manifeste pour l'éducation à l'économie sociale et solidaire »

Le 22 mars 2012, à l'occasion de sa première journée nationale, organisée en partenariat avec le CEGES (Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale) et le CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale), L'ESPER a lancé un manifeste pour interpeler les pouvoirs publics et les acteurs politiques sur le thème de l'éducation à l'ESS (économie sociale et solidaire), formulant 10 propositions concrètes en faveur d'une meilleure prise en compte de cette économie dans l'éducation et les formations.

L'association L'ESPER a été fondée fin 2010¹ par les principales organisations de l'ESS issues du monde éducatif (associations, coopératives, mutuelles, syndicats) avec notamment l'objectif de faire progresser l'ESS dans l'éducation de manière concrète.

Pour les 39 organisations membres de L'ESPER, l'ESS constitue une alternative au capitalisme efficace économiquement et porteuse de progrès social, mais insuffisamment promue par l'éducation. L'ESS demeure encore trop absente des programmes scolaires et du contenu des formations, de même que des stages en entreprises.

Pour les membres de L'ESPER, leurs valeurs communes (laïcité, égalité, citoyenneté, éducation partagée, engagement, solidarité), ainsi que celles de l'ESS en général (non-lucrativité, gestion désintéressée, primauté de la personne sur le capital, gouvernance démocratique) répondent pourtant aux attentes des jeunes générations à la recherche d'autres formes d'entreprendre, et doivent pouvoir prendre toute leur place dans le système économique et dans la société.

Le « Manifeste » de L'ESPER s'inscrit dans cette perspective. En formulant « 10 engagements », il propose des pistes concrètes pour la mise en œuvre d'une véritable éducation à l'ESS.

Il appelle à la mobilisation des militants ainsi que des enseignants, des acteurs éducatifs, des élèves, des étudiants et des parents. Il demande également l'implication forte des pouvoirs publics, et en premier lieu des ministères de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur. A quelques semaines d'échéances électorales majeures, il veut enfin interpeller sur ses propositions les acteurs politiques.

Le Manifeste a déjà été signé, en plus des organisations membres de L'ESPER, par plusieurs universitaires spécialistes de l'économie sociale et solidaire : Jean-François Draperi, Danièle Demoustier, Hervé Defalvard, Michel Abhervé, Nadine Richez-Battesti.

¹ L'ESPER a été fondée à partir du CCOMCEN, comité de coordination des principales organisations de l'économie sociale du champ de l'Éducation Nationale, créé en 1972.

A propos de L'ESPER

L'ESPER (L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République) est une association rassemblant 39 organisations de l'économie sociale (associations, mutuelles, coopératives, syndicats) agissant dans le champ de l'école et de la communauté éducative. Ses membres mènent des activités dans les domaines suivants : santé, assurance, banque, médico-social, formation, accompagnement des métiers éducatifs, centres de vacances et de loisirs, activités post et périscolaires...

L'ESPER a vocation à constituer un espace d'échange et de dialogue entre ses membres, et à exprimer des prises de position communes sur ses conceptions de l'école publique laïque et de la société.

L'ESPER, c'est :

- 4,5 millions de personnes protégées par une mutuelle santé
- 13,5 millions de personnes protégées par une mutuelle d'assurance
- 1,2 million de sociétaires d'une coopérative bancaire
- 5,9 milliards d'euros de budget
- 46 000 salarié(e)s sur toute la France
- 1 450 établissements ou services de santé et médico-sociaux
- 5 000 centres de loisirs
- 300 centres de vacances

www.lesper.fr

Contact presse

Benoît Coquille, 01 40 47 23 92, benoit.coquille@lesper.fr

Organisations membres de L'ESPER

ASSOCIATIONS



COOPÉRATIVES ET MUTUELLES



SYNDICATS

